



«La discrimination positive: rénovation ou mise en danger du modèle Républicain ?»

« Admettre des différences au sein d'un peuple, c'est aller d'un droit à la différence vers une différence des droits ».

Tony Andréani (professeur à Sciences-Po)

Introduction

La discrimination positive est au centre de nombreux débats. Dans le cadre d'un « Grand Débat » passionné, nous nous sommes interrogés sur la problématique: «*La discrimination positive: rénovation ou mise en danger du modèle Républicain ?*»

Même si cette question ne manque pas de soulever de nombreuses réticences, les Jeunes Populaires, parce que nous sommes un parti tolérant et respectueux, ont ouvert la question.

Nous étions une trentaine, pour discuter autour de ce thème majeur du débat politique, répartis en deux groupes de travail.

Note : Les propositions sont de couleur bleue.

1^{er} groupe de travail:

I/ La discrimination positive, un danger pour l'égalité entre citoyens ?

Notre constat :

Pas de réelle égalité au niveau de la valeur du BAC selon les lycées. Par exemple un bac au lycée Henry IV n'a pas la même valeur qu'un BAC obtenu dans un lycée ZEP. Il faudrait un BAC reflétant un niveau équivalent tout en revalorisant certaines filières (par exemple les filières professionnelles).

Qu'est ce que l'égalité dans l'éducation : la sélection par un concours unique.

Egalité des chances = Si un étudiant souhaite aller dans un établissement précis, il doit pouvoir se donner la chance d'y aller.

Nos propositions :

- Amélioration de l'orientation passant par une meilleure connaissance des métiers et des filières. Il s'agit du rôle de l'encadrement pédagogique que d'orienter les élèves. Une conseillère d'orientation a peu de recul sur la personnalité de l'étudiant. Il est donc difficile de conseiller un étudiant sur son avenir sans vraiment le connaître. Construire des dossiers personnalisés des étudiants, contenant des informations personnelles, afin de permettre une orientation plus efficace.
- Il faut mettre en avant les filières techniques.
- Encadrement et développement du parrainage inter étudiants.
- Nécessité de mesures correctives pour ceux qui abuseraient d'une éventuelle politique de discrimination positive. Par exemple : ceux qui s'inscrivent à la fac pour les bourses et indemnités. Ils s'inscrivent pour toucher une bourse, mais de façon malhonnête, sans volonté de suivre des études. Dans ce cas, la discrimination positive a pour conséquence une inégalité entre ceux qui ne fraudent pas et ceux qui fraudent.

II/ Si discrimination positive il doit y avoir, sur quels critères doit-elle exister ?

« Ne pas donner des solutions clés en main, mais donner les moyens d'arriver à la solution. »

Donner des aides sur des **critères de motivations** et des cas de force majeurs (ex : handicap), mais en aucun cas faire des quotas en fonction de l'origine sociale par exemple.

Problème d'égalité des chances qui n'est pas réelle. C'est injuste pour ceux qui ne bénéficient pas de ce système.

Changer le terme de discrimination positive puisque le terme discrimination est négatif en lui-même et jugé comme agressif.

Promouvoir le mérite par les valeurs du sport. Faire intervenir des sportifs pour motiver les élèves à prendre en main leur destin dès le plus jeune âge.

Egalement, des professionnels devraient intervenir dans les lycées afin de présenter leur métier et ainsi mieux informer les élèves.

2^{ème} groupe de travail :

Notre constat :

- Difficulté pour les femmes de s'intégrer dans le monde du travail.
- Nécessité de mesures correctives pour la société de demain.
- Les Etats-Unis est un mauvais exemple qui n'a pas fonctionné.
Le système ne touche qu'une petite partie de privilégiée.

I/ La discrimination positive, un danger pour l'égalité entre citoyens ?

- Tout le monde ne peut pas accéder aux grandes écoles : les prépas sont chères et il est nécessaire d'avoir un environnement favorable à des études difficiles: il y a justement inégalité des citoyens pour des raisons pécuniaires. Or, les grandes écoles permettent d'accéder au haut de l'échelle sociale. Donc, *de facto*, discrimination (négative) selon les moyens financiers.

[Payer les boîtes à colles pour les défavorisés.](#) Dans ce cas, la discrimination positive permettrait au contraire de rétablir, ou d'établir, une égalité entre les citoyens dans le domaine des hautes études (dans l'idée des bourses).

[Diffuser la discrimination positive au-delà de quelques institutions, comme l'Essec ou science-po.](#)

- Par ailleurs, le système de bourse peut être dommageable : les effets de seuil peuvent empêcher l'attribution de la bourse à 15€ près (la bourse peut représenter 400€ par mois plus les frais de scolarité...), et il n'y a pas de prise en compte de la motivation et de la sincérité. [On pourrait peut-être envisager de faire une seconde étude approfondie des dossiers, avec un entretiens, afin de rechercher chez les candidats une réelle motivation, un sens du travail, et l'obtention de résultats justifiant une aide](#) : cela coûterait certainement très cher, mais supprimerait les fraudes : au final, peut-être que ça ne coûterait pas tellement plus cher...
- Réserver des places dans les grandes écoles pour les minorités est inconstitutionnel.

II/ Si discrimination positive il doit y avoir, sur quels critères doit-elle exister ?

- Ni raciaux, ni religieux.
- Les critères possibles : financier (revenus) et géographique (selon l'extraction sociale).

III/ La discrimination positive est-elle la solution pour l'intégration des minorités ?

- La discrimination positive peut entraîner de nombreuses dérives : incompetents à la place de personnes compétentes, personnes dont les compétences ne sont pas optimisées, discrimination de la majorité qui ne reçoit pas d'aide et paie la mise en œuvre de la discrimination positive.
- La discrimination positive pose le problème du mérite : « Pas la peine d'en faire trop, je suis issu d'une minorité, il y aura toujours une place pour moi ! ».
- Pour la discrimination sur le critère de l'âge dans le monde du travail : réforme du statut des stagiaires à été conduite récemment. Quotas pour les personnes de plus de 50 ans dans chaque entreprise, afin d'éviter que les personnes qui arrivent en fin de carrière se retrouvent au chômage parce qu'un jeune coûte moins cher.
- Discrimination positive peut être faite d'une autre façon : aller chercher les talents cachés, pour lutter contre le fatalisme. Par exemple, [une association d'entrepreneurs qui va dans les quartiers défavorisés](#).
- [Meilleure information dans les lycées et les quartiers défavorisés](#).
- Donner la nationalité française pour lutter contre la discrimination n'est pas une solution.

Conclusion

La discrimination positive à été une solution nécessaire à un moment donné : il a fallu choquer les mentalités. Aujourd'hui, peut-être est-il temps d'envisager un système qui serait un mélange de discrimination positive (bourses et aides justifiées, avec renforcement du contrôle pour éviter les fraudes), et de promotion de valeurs républicaines grâce à l'éducation et l'information. Par exemple, le travail, le sens de l'effort, la recherche de résultats, le mérite, la persévérance, l'honnêteté, la sincérité, la prise en compte de la différence, la recherche des qualités et du mérite de chacun au-delà de sa différence, etc.